



**Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche**  
**Syndicat Départemental FO ESR des Hauts-de-Seine**

*Membre de la fédération FNEC FP-FO*

Adresse postale - Tél. : numéro - snprees92@gmail.com – [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

**Communiqué du Bureau FO ESR 92**

---

**Sans-facs de Nanterre : FO ESR 92 demande au Président de l'université  
de recevoir sans attendre une délégation !**

Depuis plusieurs mois, des étudiants occupent une partie des locaux de la Présidence de l'Université de Nanterre pour obtenir que des solutions soient proposées aux étudiants auxquels il est refusé de s'inscrire à l'Université de Nanterre.

Le constat est sans appel : bien que le baccalauréat soit défini comme le premier grade universitaire, depuis la loi Orientation et Réussite Etudiante (ORE) de 2018 et la mise en place de Parcoursup, il devient de plus en plus difficile de trouver une place à l'université, surtout dans la discipline de son choix, après l'obtention du baccalauréat.

Avec la réforme du baccalauréat du ministre Blanquer et la généralisation du contrôle continu, la situation ne peut qu'empirer avec un bac qui sera de fait un diplôme d'établissement et plus un diplôme national.

Ce gouvernement poursuit l'œuvre de ses prédécesseurs, les diplômes ne doivent plus donner des droits égaux sur tout le territoire, c'est vrai pour le baccalauréat, mais c'est également vrai pour la licence, dont l'obtention n'est plus une garantie de pouvoir s'inscrire en master.

Depuis 2016 en effet, par un accord du ministère avec des organisations syndicales, accord auquel FO s'est opposé, il est possible de restreindre l'accès en master en fixant des capacités d'accueil. Avec [trouvermonmaster.gouv.fr](http://trouvermonmaster.gouv.fr), qu'il veut mettre en place l'année prochaine, le ministère franchit un cap : en rendant obligatoire les capacités d'accueil, c'est la mise en place de l'équivalent de Parcoursup !

Plutôt que de donner les moyens aux établissements d'accueillir tous les étudiants qui sont en droit de poursuivre leurs études, ce gouvernement généralise l'exclusion des étudiants.

FO ESR 92 soutient la demande des étudiants sans-facs de Nanterre à qui aucune proposition acceptable n'a été faite. FO ESR 92 soutient leur demande qu'une délégation de ces étudiants, avec les organisations qui les soutiennent, soit reçue par le Président de l'Université de Nanterre et qu'il soit donné satisfaction à leurs revendications.

Le 8 février 2022